

FACE À UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

EXIGEONS LE DROIT À UN LOGEMENT DIGNE ET ABORDABLE POUR TOUTES ET TOUS !

A travers ses déclarations récentes, le Premier Ministre a révélé le projet du gouvernement : démanteler la loi Gayssot-SRU (qui impose 25 % de logements sociaux), refuser les investissements nécessaires à la production du logement public et sa rénovation, soutenir toujours plus le marché au détriment des logements accessibles à la majorité de la population.

Pourtant le pays s'enfonce dans une crise du logement toujours plus dure pour les plus modestes :

- ☆ La France n'a jamais produit aussi peu de logements abordables (environ 85 000 logements sociaux agréés en 2023) soit le niveau le plus faible de ces 20 dernières années.
- ☆ Quand 2,6 millions de ménages sont demandeurs d'un logement public abordable, le gouvernement annonce l'intégration des logements intermédiaires dans la loi SRU qui sont inaccessibles et trop chers pour 97 % des ménages en attente.
- ☆ Quand le nombre de sans domicile fixe a doublé sur les 10 dernières années, le gouvernement nomme un Ministre délégué au logement au service du marché, auteur d'une loi répressive à l'encontre des personnes mal-logées et qui accélère les expulsions locatives.
- ☆ Dans le même temps, ce gouvernement poursuit son désengagement en faveur du logement public avec la ponction d'1,3 milliards d'€ chaque année sur les offices HLM et la quasi-extinction des aides à la pierre. Au global, l'effort public de la nation en faveur du logement n'a jamais été aussi faible (1,6 % du PIB pour 2,2 % en 2010).

Les conséquences de ces politiques d'austérité qui favorisent la spéculation foncière et immobilière au détriment du droit au logement sont dramatiques : plus de 14 millions de nos concitoyens ont des difficultés liées au logement. Cela inclut les mal-logés, les ménages exposés à la précarité énergétique, ceux qui paient des loyers trop chers ou encore ceux qui ont des crédits trop chers.

Aujourd'hui, face à une crise sans précédent, il est plus que temps de redonner au logement abordable et à l'habitat public toute la priorité politique qui doit être la sienne.

**ROMPONS AVEC LES LOGIQUES DU MARCHÉ ET PORTONS UNE GRANDE AMBITION
EN FAVEUR DU DROIT AU LOGEMENT ABORDABLE POUR TOUTES ET TOUS !**



FACE À UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

EXIGEONS LE DROIT À UN LOGEMENT DIGNE ET ABORDABLE POUR TOUTES ET TOUS !

A travers ses déclarations récentes, le Premier Ministre a révélé le projet du gouvernement : démanteler la loi Gayssot-SRU (qui impose 25 % de logements sociaux), refuser les investissements nécessaires à la production du logement public et sa rénovation, soutenir toujours plus le marché au détriment des logements accessibles à la majorité de la population.

Pourtant le pays s'enfonce dans une crise du logement toujours plus dure pour les plus modestes :

- ☆ La France n'a jamais produit aussi peu de logements abordables (environ 85 000 logements sociaux agréés en 2023) soit le niveau le plus faible de ces 20 dernières années.
- ☆ Quand 2,6 millions de ménages sont demandeurs d'un logement public abordable, le gouvernement annonce l'intégration des logements intermédiaires dans la loi SRU qui sont inaccessibles et trop chers pour 97 % des ménages en attente.
- ☆ Quand le nombre de sans domicile fixe a doublé sur les 10 dernières années, le gouvernement nomme un Ministre délégué au logement au service du marché, auteur d'une loi répressive à l'encontre des personnes mal-logées et qui accélère les expulsions locatives.
- ☆ Dans le même temps, ce gouvernement poursuit son désengagement en faveur du logement public avec la ponction d'1,3 milliards d'€ chaque année sur les offices HLM et la quasi-extinction des aides à la pierre. Au global, l'effort public de la nation en faveur du logement n'a jamais été aussi faible (1,6 % du PIB pour 2,2 % en 2010).

Les conséquences de ces politiques d'austérité qui favorisent la spéculation foncière et immobilière au détriment du droit au logement sont dramatiques : plus de 14 millions de nos concitoyens ont des difficultés liées au logement. Cela inclut les mal-logés, les ménages exposés à la précarité énergétique, ceux qui paient des loyers trop chers ou encore ceux qui ont des crédits trop chers.

Aujourd'hui, face à une crise sans précédent, il est plus que temps de redonner au logement abordable et à l'habitat public toute la priorité politique qui doit être la sienne.

**ROMPONS AVEC LES LOGIQUES DU MARCHÉ ET PORTONS UNE GRANDE AMBITION
EN FAVEUR DU DROIT AU LOGEMENT ABORDABLE POUR TOUTES ET TOUS !**





LÉON DEFFONTAINES

Tête de liste PCF
aux élections européennes

“
**NOUS DEVONS SORTIR
LE PAYS DE LA CRISE
DU LOGEMENT DANS
LAQUELLE LA POLITIQUE
DU GOUVERNEMENT NOUS
ENFONCE DEPUIS DES ANNÉES**



LÉON DEFFONTAINES

Tête de liste PCF
aux élections européennes

“
**NOUS DEVONS SORTIR
LE PAYS DE LA CRISE
DU LOGEMENT DANS
LAQUELLE LA POLITIQUE
DU GOUVERNEMENT NOUS
ENFONCE DEPUIS DES ANNÉES**



NOS PROPOSITIONS

- ☆ Faire entrer le droit au logement digne et abordable dans la Constitution.
- ☆ Réinvestir en faveur du logement public : produire 200 000 logements sociaux par an (le double du rythme actuel) en incluant a minima 15 000 logements étudiants.
- ☆ S'opposer au démantèlement de la loi SRU, pilier de notre république sociale, par une bataille parlementaire et militante en exigeant son application avec un minimum de 30% de logements sociaux dans chaque nouveau projet, jusqu'à 50 % pour les communes ne respectant pas les objectifs.
- ☆ Remettre en location des logements vacants en créant un droit de réquisition des maires au profit des ménages mal logés et en luttant contre les plateformes de location touristiques par des mesures fiscales désincitatives.
- ☆ Engager un plan d'investissement national pour la rénovation énergétique et l'éradication des passoires thermiques avec un objectif de 700 000 logements rénovés par an.
- ☆ Généraliser l'encadrement des loyers dans toutes les zones tendues.
- ☆ Créer un accès populaire à la propriété grâce à un programme national d'accession sociale à la propriété ouvert aux locataires du parc HLM et aux salariés modestes.
- ☆ Redonner du pouvoir d'achat aux locataires en revalorisant significativement les APL et en les indexant sur l'inflation.
- ☆ Retrouver une maîtrise publique du foncier à travers le soutien de l'État aux politiques de préemption, l'acquisition par les organismes HLM des terrains publics avec une forte décote, la réquisition des immeubles vides en zone tendue et le conventionnement en logement social, le soutien de l'État aux offices fonciers solidaires...

NOS PROPOSITIONS

- ☆ Faire entrer le droit au logement digne et abordable dans la Constitution.
- ☆ Réinvestir en faveur du logement public : produire 200 000 logements sociaux par an (le double du rythme actuel) en incluant a minima 15 000 logements étudiants.
- ☆ S'opposer au démantèlement de la loi SRU, pilier de notre république sociale, par une bataille parlementaire et militante en exigeant son application avec un minimum de 30% de logements sociaux dans chaque nouveau projet, jusqu'à 50 % pour les communes ne respectant pas les objectifs.
- ☆ Remettre en location des logements vacants en créant un droit de réquisition des maires au profit des ménages mal logés et en luttant contre les plateformes de location touristiques par des mesures fiscales désincitatives.
- ☆ Engager un plan d'investissement national pour la rénovation énergétique et l'éradication des passoires thermiques avec un objectif de 700 000 logements rénovés par an.
- ☆ Généraliser l'encadrement des loyers dans toutes les zones tendues.
- ☆ Créer un accès populaire à la propriété grâce à un programme national d'accession sociale à la propriété ouvert aux locataires du parc HLM et aux salariés modestes.
- ☆ Redonner du pouvoir d'achat aux locataires en revalorisant significativement les APL et en les indexant sur l'inflation.
- ☆ Retrouver une maîtrise publique du foncier à travers le soutien de l'État aux politiques de préemption, l'acquisition par les organismes HLM des terrains publics avec une forte décote, la réquisition des immeubles vides en zone tendue et le conventionnement en logement social, le soutien de l'État aux offices fonciers solidaires...

J'adhère



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ Tél : _____

J'adhère



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ Tél : _____